



BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS

ACCESSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE – MODULE 2A



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HABITAT À
GELOS

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public
 - agent technique, artisan, technicien du bâtiment, technicien de bureau d'études, etc...

PRÉ-REQUIS

- Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

- Durée : 2 journées
- Organisation : à différentes périodes de l'année ; nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Région
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Aborder les essentiels de la réglementation accessibilité appliquée au bâtiment et son environnement
- Intégrer la qualité d'usage dans son activité professionnelle
- Maîtriser la mise en application, les outils et moyens liés à la mise en accessibilité pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap

CONTENU DE LA FORMATION

Rappel des éléments du 1er module de formation « sensibilisation »

L'environnement économique politique et social

Les besoins de la personne

Les principes d'accessibilité et leur mise en oeuvre pour tous les types de handicap

- du cadre bâti, des ERP publics et privés

Les bâtiments d'habitation collective neuve et existante

Les IOP (Installations Ouvertes au Public)

Les différents types de matériaux et leur mise en oeuvre par corps d'état et par thématique

Les produits proposés sur le marché national, les sociétés de distribution locales de matériel spécialisé

Les mesures et dimensions requises pour chaque type d'aménagement

Prise en main des obligations pour les aménagements réglementaires

- analyse des réglementations schématisées

Etude de cas

- réaménagement d'un ensemble bâti avec les prescriptions et préconisations liées à l'accessibilité

Principes de faisabilité et installation de matériels adaptés

Analyse des obstacles et recherche des modes compensatoires éventuels

Prise en compte de l'amélioration du confort d'usage

Restitution et bilan

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Véronique COSTE DE BAGNEAUX
Conseillère en Formation Continue - Agence de Pau
veronique.costedebagneaux@greta-cfa-aquitaine.fr
05 59 84 99 43
05 59 84 15 07

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR



BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS

ACCESSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE – MODULE 2A



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

CONDITIONS DE FORMATION

Méthodes pédagogiques

- prise en compte de la problématique et de l'expérience des participants
- alternance d'apports théoriques, de mises en situation, d'échanges et d'études de cas
 - support de formation : un livret accessibilité sera remis aux participants

Type de stage

- ce module est mis en place en stage inter-entreprises (formation se déroulant dans nos locaux et regroupant plusieurs participants venant de différents organismes, sociétés, administrations, etc...) et nécessite l'inscription effective d'un minimum de participants
 - possibilité d'organisation en stage intra-entreprise (formation se déroulant dans nos locaux ou dans les locaux de la société et mise en oeuvre de façon spécifique pour un groupe de salariés d'une seule entreprise)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation

- attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenants spécialisés en accessibilité

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Véronique COSTE DE BAGNEAUX
Conseillère en Formation Continue - Agence de Pau
veronique.costedebagneaux@greta-cfa-aquitaine.fr
05 59 84 99 43
05 59 84 15 07

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR